



BUREAU SYNDICAL DU 10 JANVIER 2020

Le vendredi 10 janvier, à 9h30, s'est réuni, à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE, Président, le Bureau Syndical du SDE07.

Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent
CHAPUIS G. (VP)		X		AMRANE O.		X	
VALLA M. (VP)	X			DEBARD J-P	X		
BULINGE J-P. (VP)	X			ORIVES E.			X
LEYNAUD J. (VP)	X			ROUYEYROL B.			X
XAVIER P. (VP)	X			TALAGRAND M.	X		
CIVIER S. (VP)	X			LARGERON P.	X		
SABATIER R. (VP)	X			MARTIN A.			X
MURE I. (VP)	X			COTTA R.			X
RIVIER P. (VP)	X			ARNAUD R.	X		

Patrick COUDENE, accueille les membres du Bureau et excuse les absents.

Le quorum est atteint.

Rappel de l'agenda du Président.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- CA 2019 (document en séance)
- 2- BP 2020 (document en séance)
- 3- Avenant de mutualisation du poste archiviste
- 4- Divers

L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité.

Le compte rendu du Bureau précédent est accepté à l'unanimité.



1. CA 2019 : Présentation orale est faite
2. BP 2020 : Présentation orale est faite
3. Avenant de mutualisation du poste archiviste

OBJET : Avenant convention Mutualisation poste « Archiviste SDE07-SDIS-Ardèche Habitat-SEBA 2018-2020 ».

Vu le projet de mutualisation entériné par l'ensemble des instances des collectivités concernées au cours du dernier trimestre 2017,

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion en date du 12 décembre 2017,

Vu la signature officielle de ladite convention par les quatre collectivités en date du 29 janvier 2018,

Il convient aujourd'hui de revoir la répartition du temps de travail de l'archiviste sur les collectivités et d'ajuster la répartition annuelle selon le tableau ci-dessous présenté :

	Réalisé 2019	2020	
	Selon avenant 2018	Convention	Avenant 2019
SDE 07	30%	30 %	30%
SDIS	30%	10%	30%
SEBA	30%	10%	20%
Ardèche Habitat	10%	50%	20%